



MOYEN HUMAIN DE PRÉVENTION

⚡ Fiche n°2 : Consulter les informations du réseau REPRAN



PRINCIPE

Le REseau de Pathologies Respiratoires Agricoles National (REPRAN) a vocation à :

- accompagner les éleveurs et leurs salariés dans le processus de diagnostic des Pathologies Pulmonaires Professionnelles Agricoles (PAPPA) en cas de suspicion de maladie.
- aider à réfléchir aux mesures préventives à mettre en place et à accompagner leur mise en œuvre.

Si une personne travaillant dans l'élevage souffre de difficultés respiratoires aiguës ou chroniques, les informations sur ce réseau et le numéro de téléphone associé peuvent lui être fournis en complément des informations données par son médecin traitant ou par le médecin du travail.

CONDITIONS D'APPLICABILITÉ

Les affiches d'information sur le réseau REPRAN peuvent être mises en place dans toutes les exploitations.

EFFETS SUR LA RÉDUCTION DE L'AMMONIAC ET DES PARTICULES

La sensibilisation entraîne une modification du comportement et un passage à l'action qui peut entraîner une réduction de 20% des pathologies respiratoires.



Ammoniac



Particules



AVIS D'EXPERT

Elom KOULETE, Chargé de mission avicole, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

« il est important que les éleveurs et stagiaires soient au courant de l'existence de ce réseau qui sera très utile en cas de suspicion d'une pathologie respiratoire. »



AVIS DES ÉLEVEURS DU COLLECTIF QualiAir

« L'objectif pour nous, en tant qu'éleveur, est de faire du préventif, mais quand cela ne marche pas, le fait d'avoir un numéro de téléphone, c'est beaucoup plus simple. On manque un peu d'informations sur les services, on peut oublier qu'il y a des interlocuteurs et on reste dans l'immobilisme alors que ces services sont importants. »

Caractéristiques

Mise en place



Temps de travail



Pénibilité au travail



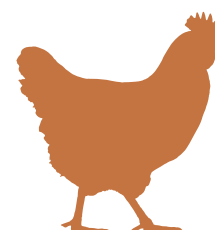
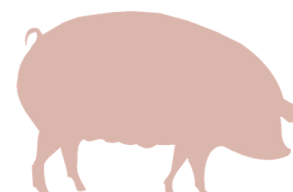
Formation nécessaire



Coût d'installation



Coût de fonctionnement



ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

Toutes les informations sur le réseau REPRAN sont disponibles sur ce site :
<https://www.asept.org/reseau-repran.html>

Vous souffrez de
symptômes respiratoires
liés aux activités agricoles ?

■ REPRAN vous informe et oriente vers des professionnels

La plaquette du réseau REPRAN pour vous guider est disponible sur ce site :
https://ssa.msa.fr/wp-content/uploads/2021/04/12197_A5-Repran-WEB.pdf

CONTACTEZ LE PILOTAGE DU RÉSEAU :

ASEPT FRANCHE-COMTÉ BOURGOGNE
MSA FC, 13 AVENUE ELISÉE CUSENIER
25090 BESANCON CEDEX 9

☎ 07 86 71 70 18

✉ REPRAN@FRANCHECOMTE.MSA.FR



Comment citer la fiche ?

QualiAir, 2026. Prévenir les risques respiratoires en élevage de porcs et de volailles. Fiche n°2 :
Informier sur l'existence du réseau REPRAN, 2pp

Pour aller plus loin, je réalise l'autodiagnostic



Les partenaires



Avec le soutien financier

